



Pension alimentaire

Par Bilk

Bonjour récemment séparé et avec une garde proche de l'alternée mon ex me réclame 100 euro de pension 50 de cantine la mutuelle + moitié des activités. Elle garde la caf + prime de la rentrée.

Pour info je touche 1600 et elle 1000 environ...

Semblait vous cela juste ou pas ? Je sais pas si je dois signer cet accord amiable ou pas ?

Merci

Par ESP

Bonjour

Vous avez le choix entre accepter et voir votre avocat, mais cela semble globalement dans les normes, même si l'extra-scolaire n'est généralement pas inclus.

Un lien...

[url=https://www.justifit.fr/b/guides/droit-famille/pension-alimentaire-composition/]https://www.justifit.fr/b/guides/droit-famil
le/pension-alimentaire-composition/[/url]